

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération BATI-MAT-TP CFTC dénonce avec force la suspension brutale du dispositif MaPrimeRénov', effective dès juillet 2025.

Cette décision, prise dans la précipitation, est un véritable coup de massue pour les salariés du bâtiment et les entreprises qui assurent la rénovation énergétique des logements en France.

Alors même que le secteur connaît déjà des difficultés importantes, cette annonce vient aggraver une situation déjà tendue :

- Des retards de paiement des aides depuis des mois, qui étranglent la trésorerie des TPE et PME du secteur ;
- Une complexité administrative kafkaïenne qui freine les artisans et décourage les ménages ;
- Une enveloppe budgétaire insuffisante pour répondre aux besoins de la transition énergétique.

Le Gouvernement parle de « lutte contre la fraude » pour justifier une décision qui probablement cache une pure mesure de régulation budgétaire, sans considération pour l'activité économique, l'emploi et l'impact réel sur les finances publiques. Qui peut croire en effet qu'il faille attendre la fin de l'année pour trouver les mesures adéquates de lutte contre la fraude ? **Personne.**

La Fédération BATI-MAT-TP CFTC, réaffirme que l'immense majorité des travailleurs et des employeurs agissent en toute bonne foi et souhaitent bénéficier d'un dispositif juste et adapté à leurs réalités professionnelles.

Nous aurions souhaité que les pouvoirs publics privilégient la concertation et le dialogue social, afin de coconstruire des solutions équilibrées qui évitent des injustices collectives.

Les salariés du bâtiment et des travaux publics sont une fois de plus pris en otage par des choix budgétaires qui ne tiennent pas compte de la réalité du terrain.

La Fédération BATI-MAT-TP CFTC demande :

- La réactivation immédiate du dispositif MaPrimeRénov', sans condition et sans délai, pour garantir la continuité des chantiers et la protection des emplois ;
- La mise en place d'un préfinancement des aides afin de soutenir les trésoreries des entreprises ;
- Un véritable plan d'urgence pour renforcer l'ANAH en moyens humains et financiers, afin d'accélérer le traitement des dossiers et de simplifier les démarches ;
- Un accompagnement renforcé des ménages les plus modestes pour garantir l'accès de tous à une rénovation énergétique de qualité ;
- Un véritable dispositif de lutte contre la fraude dès le début de l'été.

Les salariés du bâtiment, les entreprises et les ménages ne sont pas responsables de l'imprévoyance des services de l'État.

La Fédération BATI-MAT-TP CFTC appelle les pouvoirs publics à apporter des réponses concrètes et rapides, dans un esprit de dialogue et de responsabilité partagée.

Le Coordinateur des Branches,

Patrick DEL GRANDE

